

# REGARD CATHOLIQUE

## Autosuffisance agricole en temps de crise politique

La France des Jacobins

Chers frères et sœurs en Christ,

L'autosuffisance alimentaire est un pilier crucial pour la résilience d'une population face aux crises. Posséder des terres agricoles où l'on peut cultiver des céréales, des fruits et des légumes, et élever des animaux, offre une sécurité incomparable par rapport à la dépendance vis-à-vis des moyennes et grandes surfaces. Cette indépendance est particulièrement cruciale en temps de conflits civils, où les perturbations des transports peuvent entraîner des famines et des épidémies.

Saint Thomas d'Aquin, dans son ouvrage « La Somme Théologique », soutient l'idée que les biens de ce monde doivent être utilisés pour le bien commun. Il écrit : « Tous les biens temporels doivent être ordonnés à fournir aux hommes ce qui leur est nécessaire pour subsister » (IIa-IIae, Q. 66, art. 2). Ainsi, la possession de terres agricoles par les individus répond directement à ce principe en assurant la subsistance de chacun, indépendamment des aléas extérieurs.

En outre, saint Thomas d'Aquin souligne l'importance de la prudence, une des vertus cardinales, qui implique de prévoir les besoins futurs et de s'assurer contre les risques (IIa-IIae, Q. 49, art. 1). Cultiver ses propres terres et élever des animaux est un acte prudent, car il permet de sécuriser les ressources alimentaires à long terme. Cette auto-préservation est d'autant plus pertinente dans les contextes de crise, où les chaînes d'approvisionnement peuvent être sévèrement perturbées.

Des exemples concrets de l'importance de l'autosuffisance agricole peuvent être trouvés à travers l'histoire. Par exemple, lors de la Seconde Guerre mondiale, de nombreuses populations en Europe ont dû recourir à des jardins de subsistance pour pallier les pénuries alimentaires causées par les destructions et les perturbations des transports.

Ceux qui avaient accès à des terres agricoles ont pu mieux résister aux privations que ceux dépendants des commerces pour leur approvisionnement.

En cas de conflit civil, les transports deviennent souvent des cibles stratégiques. Les routes peuvent être bloquées, les infrastructures détruites, et les livraisons de biens essentiels interrompues. Une population qui dépend des supermarchés et des épiceries pour son alimentation se trouve alors extrêmement vulnérable. Les rayons des magasins se vident rapidement, et l'absence de ravitaillement peut conduire à des situations de famine. De plus, la pénurie alimentaire peut aggraver les conditions sanitaires, entraînant des épidémies dues à la malnutrition et à la mauvaise hygiène.

En revanche, ceux qui possèdent des terres agricoles peuvent continuer à produire leur propre nourriture, indépendamment des disruptions externes. Ils peuvent échanger des produits frais avec leurs voisins, renforçant ainsi la solidarité communautaire et la résilience collective. La capacité de produire localement des céréales, des fruits, des légumes et de la viande constitue un rempart contre les crises, assurant une sécurité alimentaire durable.

Pour conclure, inspirés par les enseignements de saint Thomas d'Aquin, il est clair que la possession de terres agricoles par la population est non seulement préférable mais essentielle pour garantir la subsistance et la sécurité en période de conflit civil.

L'autosuffisance alimentaire, enracinée dans la prudence et le bien commun, protège contre les aléas des perturbations des transports et des crises économiques, offrant une résilience durable face aux défis imprévisibles.

Benedicat vos Deus, etiam propinquos vestros, et custodiat vos in suo aeterno amore, Amen.

Stéphane

19 juin 2024